



Droits culturels, médiation artistique et création : des portes d'entrée pour accompagner les personnes et bouleverser les pratiques

Mardi 13 et mercredi 14 octobre 2026

Contexte

Le droit à la culture, aux pratiques culturelles est nécessaire et fondamental pour aborder les autres droits de manière complète. En effet, par cette approche, on affirme que la culture, les cultures d'un être humain font son identité, sa personnalité, sa particularité et que c'est cela qui permet de construire un parcours de vie professionnelle et personnelle.

Dans un contexte social et politique qui durcit les conditions d'accueil des étrangers, qui réduit les budgets dédiés aux associations, qui cherche à opposer les publics les plus vulnérables et ceux qui le sont moins, qui rend les pauvres responsables de leur situation, l'accès à la culture, aux pratiques artistiques, à la création sont les derniers remparts de l'inconditionnalité, de la solidarité, de la non-discrimination.

Ce sont pour les professionnels, des leviers et des outils pour repenser leurs métiers, retrouver du sens dans l'accompagnement. Ce sont pour les personnes concernées des espaces pour (re)devenir les actrices de leur vie, de co-construire, contribuer, participer à des projets. Ce sont pour les artistes des nouvelles inspirations pour créer et penser leurs pratiques autrement.

Objectifs

- Connaître les droits culturels et les mobiliser pour accompagner les publics
- Elaborer et mettre en oeuvre des démarches de médiation artistique
- Concevoir des projets de création impliquant les publics et des artistes
- Savoir réaliser un budget prévisionnel et rédiger une présentation de projet pour solliciter des financeurs
- Proposer une nouvelle relation accompagnant/accompagné basée sur la co-construction et la mise en mouvement des savoirs

Programme

Jour 1 Matin

- L'accès aux droits à l'épreuve, le levier des droits culturels
- Les dimensions culturelles des droits
- Théorie et exercices (fiches réseau culture 21)

Tarifs

Adhérent : 540 €/inscrit

Non adhérent : 690 €/inscrit



Publics visés

Professionnels secteur ESS, social, culturel, personnes accueillies et accompagnées



Durée

2 jours, 7h par jour



Prérequis

Aucun



Formateurs

Delphine Charlet, coordinatrice culture FAS AURA et Sébastien Lecouvreur, directeur artistique et intervenant culturel, association ça m'résilie



Lieu

FAS AURA, 63 rue Smith, 69002 Lyon



Evaluation des acquis

Questionnaire d'évaluation
Attestation de réalisation de la formation



Accessibilité

Votre situation nécessite des aménagements particuliers ?

Si oui, merci de nous en informer dès que possible afin d'envisager des modalités pédagogiques et techniques adaptées
=> christele.hervagault@federationsolidarite.org

Droits culturels, médiation artistique et création : des portes d'entrée accompagner les personnes et bouleverser les pratiques

Jour 1 Après-midi

- La médiation, un outil d'accompagnement des publics
- Comprendre et activer les rouages de la médiation artistique, l'envisager comme une manière de pratiquer son métier

Jour 2 Matin

- La place de chaque participant dans les projets, posture et compétences
- Relation travailleur social, artiste, personne accompagnée : des pratiques complémentaires

Jour 2 Après-midi

- Témoignage (vidéo ou enregistrement ou texte)
- Imaginer un projet, les étapes, la méthode, comment réussir, mobiliser, convaincre

Moyens et méthodes

Cette formation s'appuie sur des échanges de pratiques entre différents acteurs ayant une expérience de projets artistiques ou intéressés pour en monter.

Cette formation s'appuie sur des apports théoriques, des outils de médiation, des vidéos, des ressources sur les droits culturels

